

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 février 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA SANTÉ

L'ÉTUDE DES EFFETS DES RADIATIONS ATOMIQUES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Deux mille cinq cents Canadiens ont été exposés à des radiations atomiques alors qu'ils travaillaient à des projets du gouvernement fédéral, notamment à des essais nucléaires au Nevada et au nettoyage qui a suivi l'accident survenu à Chalk River en 1958. On a établi que le taux de cancer parmi ce groupe est six fois plus élevé que la moyenne nationale.

Je propose donc, appuyé par le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley):

Que la Chambre charge le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'autoriser immédiatement une étude impartiale et approfondie, afin de déterminer si ce taux de cancer exceptionnellement élevé est attribuable à des irradiations nucléaires, comme de nombreuses victimes sont des anciens combattants, que les résultats de l'étude, y compris la question de l'indemnité, soient renvoyés au comité permanent des affaires des anciens combattants pour qu'il en fasse rapport et formule des recommandations.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ON DEMANDE DE PRENDRE DES MESURES VISANT À RELANCER LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE ET À CRÉER DES EMPLOIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre afin de féliciter les deux ministres et les huit députés du centre-est de Montréal qui ont eu le courage d'écrire à leur chef, et de lui demander de reconnaître que la situation économique, qu'ils ont eux-mêmes créée, est désastreuse, et qu'il est plus que temps de s'occuper du problème alarmant que représente le

chômage. Je propose donc, appuyé par le député de Joliette (M. La Salle):

Que si ces dix députés libéraux n'obtiennent pas du premier ministre (M. Trudeau) la mise en place immédiate d'un vrai programme de relance de la construction domiciliaire, et d'un vrai programme de création d'emplois pour les jeunes de moins de 25 ans et non un maquillage du chômage, je propose donc que si ces ministres et députés ne sont pas entendus, qu'ils aient le courage de démissionner, prouvant ainsi qu'ils tiennent plus aux intérêts de leurs commettants qu'à ceux de leur parti.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE BROADVIEW-GREENWOOD—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a tenté de façon éhontée de faire passer le parti progressiste conservateur pour un parti de Blancs anglo-saxons en disant vendredi dernier:

«Vous ne verrez pas de Noirs ni n'entendez parler français... ou italien chez les tories.»

Étant donné que des conservateurs comme les Bernier, Piane, Yaremko, La Salle, Baetz, Alexander, Grossman, Brunelle, Yakabuski, Colbacchin, Shymko, Leluk, Mazankowski, Villeneuve et Paproski, pour ne mentionner que quelques-uns des membres qui sont fiers d'appartenir au parti progressiste conservateur et dont l'appui est la principale cause des échecs du Nouveau parti démocratique en Ontario, s'élèvent énergiquement contre de tels propos, je propose, appuyé par le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que la Chambre condamne le chef nouvellement élu à la tête de NDP ontarien pour ses observations nettement racistes à l'endroit des membres et des militants du parti progressiste conservateur.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.